

à le remercier sincèrement et je vous sais gré, honorables messieurs, de la bienveillante attention que vous avez bien voulu m'accorder.

(Traduction)

Honorables sénateurs, hier soir j'ai eu le plaisir d'être présenté au nouveau sénateur de Saint-Jean (Terre-Neuve), l'honorable sénateur Malcolm Hollett. Je veux le féliciter de sa nomination et l'assurer de notre accueil le plus chaleureux. L'honorable M. Hollett a été membre de l'Assemblée législative de Terre-Neuve de 1952 à 1959. La majeure partie du temps, il y a été chef de l'opposition. Étant donné sa vaste expérience, il ne fait aucun doute que son apport aux délibérations de notre Chambre sera des plus précieux.

Il a occupé le poste de magistrat pendant plus de 25 ans et, pour ma part, en tant qu'avocat, je sais qu'un magistrat se doit d'écouter, mais aussi que c'est toujours lui qui a le dernier mot. Il en sera de même aujourd'hui.

L'honorable Malcolm Hollett: Honorables sénateurs, je me sens très honoré aujourd'hui. Tout d'abord parce que j'ai le privilège d'adresser la parole à une assemblée de Canadiens aussi distingués et ensuite parce que c'est à moi qu'incombe le devoir d'appuyer la motion tendant à voter une Adresse en réponse au discours du trône.

Je tiens maintenant, honorables sénateurs, à exprimer à Son Honneur le Président et à tous les honorables sénateurs ma profonde reconnaissance pour votre accueil chaleureux en cette auguste Chambre. Je m'engage à respecter loyalement les principes séculaires de cet important rouage du gouvernement et, sauf erreur, le premier de ces principes est de se dévouer au service de l'intérêt public en pensant à tous les secteurs de notre nation.

Honorables sénateurs, je voudrais de plus, s'il est permis de le faire en cette enceinte, remercier le très honorable premier ministre et le gouvernement de m'avoir nommé au Sénat, honneur qui, je pense, rejaillit davantage sur mes amis et tous mes compatriotes terre-neuviens, peu importe à quel parti politique vont leurs préférences.

Je suis très reconnaissant à l'honorable leader du gouvernement au Sénat (l'honorable M. Aseltine) de m'accorder le privilège d'appuyer la motion. Je tiens à l'assurer que toutes les questions qu'il présentera à la Chambre feront l'objet—il va sans dire—de ma plus grande attention.

Je saisis également cette occasion, honorables sénateurs—et vous vous associez tous à moi, j'en suis sûr—pour féliciter le sénateur Aseltine de l'honneur qui lui a été fait récemment à l'occasion de sa nomination au conseil

privé, cercle sélect de conseillers confidentiels dont les fonctions sont d'aider et d'assister le gouvernement du Canada.

Je tiens également à remercier de la chaleur de son accueil un autre membre du conseil privé, le sénateur W. Ross Macdonald, chef de l'opposition en cette Chambre, qui est toujours prêt à offrir ses avis et conseils au premier ministre.

Honorables sénateurs, nous de la dixième province, sommes entrés tard dans la Confédération. Aussi, comme un enfant de dix ans, nous ne faisons peut-être que commencer à nous rendre compte de la place que nous tenons dans cette nation, cette grande famille de dix membres, et des liens qui nous y rattachent.

Pendant des siècles après le débarquement de Jean Cabot sur les rives de Terre-Neuve—et j'ose croire que mes honorables amis de la Nouvelle-Écosse ne m'en voudront pas trop si je parle ainsi—notre population, toute de descendance britannique et française, a vécu le long de la côte, pêchant la morue qu'elle expédiait en Angleterre, au Portugal, en Espagne, en Italie, en Grèce, et depuis peu aux Antilles. Gens de mer depuis toujours, ils font face aux privations et aux épreuves avec courage et confiance dans la divine Providence.

Cependant, à l'heure actuelle, environ un quart de notre population seulement compte sur la pêche pour gagner sa subsistance, tandis que l'exploitation forestière, l'industrie du papier, l'exploitation des mines de fer, de plomb, de zinc et de cuivre fournissent le reste de notre production, avec l'agriculture, aujourd'hui croissante, mais qui était autrefois un à-côté pour les familles.

Terre-Neuve exporte presque toute sa production à d'autres pays que le Canada. Notre minerai, notre papier, nos récoltes et pêches sont, en grande partie, expédiés aux États-Unis, aux Antilles, aux pays du Marché commun européen, ainsi qu'à l'Espagne, au Portugal et à la Grande-Bretagne. C'est pourquoi la population de la dixième province du Canada souhaite ardemment que le gouvernement central prenne sans faute l'attitude voulue quant aux négociations qui se déroulent présentement entre le gouvernement britannique, la communauté économique européenne et les États-Unis d'Amérique.

Avant notre entrée dans la Confédération, presque toutes nos importations venaient d'ailleurs que du Canada. Notre petite province achète maintenant pour environ 250 à 300 millions dans le reste du pays. En ce qui concerne la vente de notre poisson, nous avons dû soutenir, dans nos marchés étrangers déjà anciens, une très forte concurrence de la part d'autres pays qui n'ont pas hésité